



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38197>

Département(s) de publication : **10, 02**

Annonce n° **24-38197**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : PLATE FORME COMMISSARIAT EST

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et livraison de granules de bois (ou pellets) au profit du GSBdD de Mourmelon-Mailly (Lot 1 : Mailly-Le-Camp - Lot 2 : Sissonne)

Description : Fourniture et livraison de granules de bois (ou pellets) au profit du GSBdD de Mourmelon-Mailly (Lot 1 : Mailly-Le-Camp - Lot 2 : Sissonne)

Identifiant de la procédure : 172ae121-eff5-43b6-9f7b-28ebf19fd2b3

Avis précédent : 646693-2023

Identifiant interne : DAF_2023_000956

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 09111400 Combustibles à base de bois

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 554,960.91 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et livraison de granulés de bois (ou pellets) au profit du GSBdD de Mourmelon-Mailly (Lot 1 : Mailly-Le-Camp - Lot 2 : Sissonne)

Description : Lot 1 : Mailly-le-Camp

Identifiant interne : DAF_2023_000956

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 09111400 Combustibles à base de bois

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CENTAC - 1BCP Bureau Camp

Ville : MAILLY-LE-CAMP

Code postal : F-10230

Subdivision pays (NUTS) : Aube (FRF22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 08/03/2024

Durée : 46 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 542,677.52 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Montant annuel : 93 001.86 euros HT Montant maximum annuel : 500 000.00 euros HT L'exécution des prestations commencera le 08 mars 2024. Le marché est reconductible 3 fois de manière tacite : - Rec 1 : du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025 - Rec 2 : du 01 janvier 2026 au 31 décembre 2026 - Rec 3 : du 01 janvier 2027 au 31 décembre 2027

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Environnement : Labels FSC et/ou PEFC ou équivalent - Label FSC : attribué sur des critères comme le renouvellement responsable des arbres et la prévention de l'environnement - Label PEFC : attribué aux exploitants réduisant leur impact environnemental et respectant les droits des travailleurs Ce critère sera noté sur 20 : la note maximale sera attribuée au candidat présentant ces

deux labels (ou équivalent). Les candidats qui ne proposent que l'un des deux labels (ou équivalent) obtiendront une note de 10/20. Les candidats qui ne proposent aucun label se verront attribuer une note de 0/20. Les notes sont ensuite pondérées par application du coefficient de pondération (10%).

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix sera noté sur 20. La note maximale sera attribuée au candidat présentant le prix le plus bas. Les autres candidats se verront attribuer une note en fonction de leurs prix par application de la règle de proportionnalité selon le montant de l'offre de l'entreprise la moins-disante par rapport au montant de l'offre de l'entreprise étudié. L'étude des prix se fera par application des prix unitaires HT du sac de 15 kg, proposés par chaque candidat, multipliés par la consommation annuelle estimée de granulés de bois pour chaque site figurants à l'article 3.1 du CCTP. Les notes sont ensuite pondérées par application du coefficient de pondération (60%).

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère technique sera jugé en attribuant une note de 20 décomposée comme suit : - Longueur (5 points) - Taux d'humidité (5 points) - Taux de cendre (5 points) - Pouvoir calorifique inférieur (PCI) (5 points) Les notes sont ensuite pondérées par application du coefficient de pondération de 20%.

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de livraison : La livraison sera notée sur 20 : une note de 20/20 sera attribuée aux candidats qui proposent une livraison d'un (1) jour ouvré à compter de la réception de la commande. Un barème dégressif sera appliqué en fonction du délai indiqué dans la FTVE par le candidat. Les candidats qui proposent une livraison à dix (10) jours ouvrés à compter de la réception de la commande obtiendront une note de 0/20 pour ce critère. Au-delà de dix (10) jours ouvrés à compter de la réception de la commande, l'offre sera éliminée. Les notes sont ensuite pondérées par application du coefficient de pondération de 10%.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix : 60% Valeur technique : 20% Environnement : 10% Délai de livraison : 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) assorti, le cas échéant, de conclusions indemnitaires dans un délai de deux (2) mois à compter

de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut-être saisi pour l'application informatique télécours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Organisation qui signe le marché : PLATE FORME COMMISSARIAT EST

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Fourniture et livraison de granulés de bois (ou pellets) au profit du GSBdD de Mourmelon-Mailly (Lot 2 : Sissonne)

Description : Lot 2 : Sissonne

Identifiant interne : DAF_2023_000956

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09111400 Combustibles à base de bois

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CENZUB - 94° RI Quartier d'ORLEANS Site de Jeoffrécourt

Ville : SISSONNE

Code postal : F-02151

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 08/03/2024

Durée : 46 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,283.39 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Montant annuel : 2 142.72 euros HT Montant maximum annuel : 10 000.00 euros HT L'exécution des prestations commencera le 08 mars 2024. Le marché est reconductible 3 fois de manière tacite : - Rec 1 : du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025 - Rec 2 : du 01 janvier 2026 au 31 décembre 2026 - Rec 3 : du 01 janvier 2027 au 31 décembre 2027

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de livraison : La livraison sera notée sur 20. Une note de 20/20 sera attribuée aux candidats qui proposent une livraison d'un (1) jour ouvré à compter de la réception de la commande. Un barème dégressif sera appliqué en fonction du délai indiqué dans la FTVE par le candidat. Les candidats qui proposent une livraison à dix (10) jours ouvrés à compter de la réception de la commande obtiendront une note de 0/20 pour ce critère. Au-delà de dix (10) jours ouvrés à compter de la réception de la commande, l'offre sera éliminée. Les notes sont ensuite pondérées par application du coefficient de pondération de 10%.

Critère :

Type : Qualité

Description : Environnement : Labels FSC et/ou PEFC ou équivalent - Label FSC : attribué sur des critères comme le renouvellement responsable des arbres et la prévention de l'environnement - Label PEFC : attribué aux exploitants réduisant leur impact environnemental et respectant les droits des travailleurs. Ce critère sera noté sur 20 : la note maximale sera attribuée au candidat présentant ces deux labels (ou équivalent). Les candidats qui ne proposent que l'un des deux labels (ou équivalent) obtiendront une note de 10/20. Les candidats qui ne proposent aucun label se verront attribuer une note de 0/20. Les notes sont ensuite pondérées par application du coefficient de pondération (10%).

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix sera noté sur 20 : la note maximale sera attribuée au candidat présentant le prix le plus bas. Les autres candidats se verront attribuer une note en fonction de leurs prix par application de la règle de proportionnalité selon le montant de l'offre de l'entreprise la moins-disante par rapport au montant de l'offre de l'entreprise étudié. L'étude des prix se fera par application des prix unitaires HT du sac de 15 kg, proposés par chaque candidat, multipliés par la consommation annuelle estimée de granulés de bois pour chaque site figurants à l'article 3.1 du CCTP. Les notes sont ensuite pondérées par application du coefficient de pondération (60%).

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère technique sera jugé en attribuant une note de 20 décomposée comme suit : - Longueur (5 points) - Taux d'humidité (5 points) - Taux de cendre (5 points) - Pouvoir calorifique inférieur (PCI) (5 points)
Les notes sont ensuite pondérées par application du coefficient de pondération de 20%.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix : 60% Valeur technique : 20% Environnement : 10% Délai de livraison : 10%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) assorti, le cas échéant, de conclusions indemnitaires dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut-être saisi pour l'application informatique télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Organisation qui signe le marché : PLATE FORME COMMISSARIAT EST

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 554,960.91 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 542,677.52 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GODEFROID EUROPE S.A.

Offre :

Identifiant de l'offre : GODEFROID EUROPE SA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202300820240030000 - Lot 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/03/2024

Date de conclusion du marché : 07/03/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : PLATE FORME COMMISSARIAT EST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,283.39 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GODEFROID EUROPE S.A.

Offre :

Identifiant de l'offre : GODEFROID EUROPE SA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202300820240030000 - Lot 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/03/2024

Date de conclusion du marché : 07/03/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : PLATE FORME COMMISSARIAT EST

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 5 place de la Carrière Case officielle 20038

Ville : NANCY

Code postal : 54038

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Téléphone : +33 3 83 17 43 43

Télécopieur : +33 3 83 17 43 50

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : GODEFROID EUROPE S.A.

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 51976869100015

Adresse postale : 168 avenue de Tervueren

Ville : BRUXELLES

Code postal : B1150

Subdivision pays (NUTS) : Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays : Belgique

Adresse électronique : frederic@godefroidcoal.com

Téléphone : +33 6 80 98 44 44

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0001

Nom officiel : PLATE FORME COMMISSARIAT EST

Numéro d'enregistrement : 13001535700010

Adresse postale : Division Achats Publics 10 rue d'Asfeld BP 60004

Ville : METZ cedex 1

Code postal : F - 57044

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Adresse électronique : pfc-est.resp-pil-prog.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : +33 3 87 15 51 26

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c85f925f-d37a-448f-822f-e582eb643533 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/04/2024 à 09:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2024